

NOTA 1 : Le présent document exprime la figure et les dispositions générales de l'appartement. Des variations peuvent intervenir en fonction des nécessités administratives et techniques de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement (retombées de poutre, soffites, faux-plafonds). Les côtes indiquées sont approximatives, les canalisations et interrupteurs ne sont pas représentés. S'ils figurent sur le plan, le nombre et les dimensions des corps de chauffe sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique. Les quadrillages dessinés ne sont pas des calepinages. Les surfaces habitables sont conformes au décret du 23 mars 1997 (art. 4.1)

NOTA 2 : Les hauteurs des seuils des portes-fenêtres sont comprises entre 5 et 25 cm et correspondent à une différence de hauteur maximale entre l'intérieur et l'extérieur.

SYMBOLE	DESIGNATION	FR	All.v	ETEL	PV
	Espace libre diamètre 1.50m	Réfrigérateur	Allège vitrée	Tableau électrique	Pare-vue
	Aire de manœuvre	Cuisson	Fenêtre	Placard	Robinet de puisage
	Soffites et Faux plafonds hauteur minimale: 2m20	LV	Porte-fenêtre	VR	
		LL	Garde-corps	VR El	

# Résidence SISLEY

ZAC BOSSUT  
LOT 14 - Rue de la Muserolle  
95300 PONTOISE



## LOT n° 263

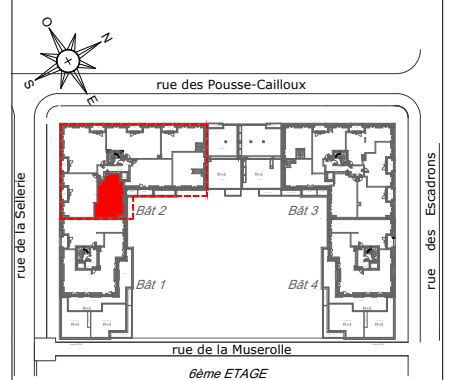
2P 6ème Etage Bât.2

Entrée	4.55 m <sup>2</sup>
Séjour / Cuisine	25.25 m <sup>2</sup>
Chambre	13.30 m <sup>2</sup>
Salle de Bains	5.15 m <sup>2</sup>
WC	1.45 m <sup>2</sup>

SURFACE HABITABLE 49.70 m<sup>2</sup>

Terrasse 2.90 m<sup>2</sup>

TOTAL PRIVATIF 52.60 m<sup>2</sup>



## MAITRISE D'OUVRAGE



DATE 20 septembre 2022 indice A